

le québec ETUDIANT

Vol. 7 no 3

Novembre 1983



Journal de l'association nationale
des étudiants et étudiantes
du Québec

Le Québec
ETUDIANT à
Grande-Vallée !

-voir page 9

Les 4, 5 et 6 novembre

40 associations attendues à Limoilou

par Jean-Marie Vézina

MONTREAL—Une quarantaine d'associations étudiantes, accompagnées d'environ 200 délégués-es et observatrices, devraient participer au Congrès Spécial de l'ANEQ sur l'unité du mouvement étudiant les 4, 5 et 6 novembre prochains. C'est ce qui ressort d'une évaluation du niveau prévisible de participation à cet important évènement, faite récemment par le Bureau National d'Information et de Recherche de l'ANEQ (BNIR).

D'après M. Jacques Beaudoin, agent de liaison au BNIR de l'ANEQ, «cette réunion extraordinaire du mouvement étudiant ne peut manquer de faire doubler, à tout le moins, le niveau de participation enregistré habituellement lors de Congrès régulier de l'ANEQ». «Et cela, de rajouter M. Beaudoin, à cause de la nature extrêmement mobilisante des sujets qui seront abordés par ce Congrès Spécial».

Mentionnons qu'en plus de faire le point sur la situation dans le mouvement étudiant et de prendre des mesures organisationnelles exceptionnelles pour faire l'unité du plus grand nombre d'associations étudiantes au sein de l'ANEQ, le Congrès Spécial abordera également la question de la grève nationale du 15 novembre. Cette dernière question sera d'ailleurs le moment privilégié pour que le mouvement étudiant définisse le mandat qu'il voudra voir le Conseil Central de l'ANEQ aller porter et défendre auprès du ministre de l'Education, M. Camille Laurin -ou son remplaçant- lequel prendra la forme d'un corpus de revendications étoffées qui ne pourra souffrir d'essuyer une fin de non-recevoir du gouvernement.

C'est dans ce sens que le Conseil Central propose, depuis déjà plus d'un mois, de faire de la journée du 15 novembre un véritable coup de semonce concernant ces revendications, bien sûr, mais aussi les différentes intentions gouvernementales

qui ont, récemment, filtrées jusqu'aux médias d'information (frais de scolarité au collégial, abolition des bourses pour ceux et celles qui n'étudient pas dans les secteurs identifiés au virage technologique, hausse des frais de scolarité dans les universités, coupure supplémentaire de 245 millions de dollars dans l'Education pour les 3 prochaines années...).

Mais le Congrès Spécial de l'ANEQ ne se limitera pas qu'à adopter des revendications et à les appuyer par la seule journée de grève du 15 novembre. Le secrétaire général de l'ANEQ, M. Patrice Legendre, affirme quant à lui «que les associations étudiantes présentes au Congrès auront la responsabilité de s'entendre sur un plan de riposte échelonné sur plusieurs mois, lequel débordera donc la date du 15 novembre, afin d'aller négocier et d'obtenir du MEQ ce qu'elles auront auparavant identifié comme étant essentielle à l'amélioration des conditions de vie et d'étude de leurs membres».

Comme les résolutions qui seront adoptées à ce Congrès Spécial ne manqueront pas d'influencer le cours du mouvement étudiant pendant les prochains mois, le Québec Étudiant se joint aux membres de l'ANEQ pour lancer l'invitation

à toutes les associations étudiantes du Québec à venir y participer. Celui-ci aura lieu au CEGEP de Limoilou, à Québec, les 4, 5 et 6 novembre 1983. Pour obtenir de plus amples informations, téléphoner au (514) 849-1851.

● Au Vieux-Montréal,
un premier étudiant acquitté
- page 3

● L'organisation des femmes
dans le mouvement étudiant
-page 5

● Le Cégep de l'Outaouais
de retour dans l'ANEQ
-page 4

CONGRES SPECIAL DE L'ANEQ

«Pour un mouvement
étudiant fort,

**UNISSONS-NOUS
DANS L'ANEQ
INDEPENDANTE
ET DEMOCRATIQUE»**

au Cégep de Limoilou
du 4 au 6 novembre

Bois-de-Boulogne

PRESENT!

par Stéphan Corriveau

MONTREAL — L'assemblée générale des étudiants-es du Cégep de Bois-de-Boulogne s'est prononcée à l'unanimité, en faveur de la participation à la journée nationale de grève du 15 novembre.

En effet, c'est l'après-midi même de l'annonce de la nouvelle concernant l'abolition de la gratuité scolaire au niveau collégial et l'abolition des bourses pour les étudiants-es dont l'orientation académique ne

correspond pas au virage technologique du gouvernement péquiste, que 500 étudiants et étudiantes votaient à l'unanimité les résolutions suivantes :

- contre toute détérioration du régime de prêts et bourses et pour la gratuité scolaire ;
- pour l'abolition de la contribution minimale de l'étudiante et de l'étudiant dans le calcul des prêts-bourses ;
- pour la parité de l'aide sociale chez les moins de 30 ans ;
- participer par le moyen d'une grève de 24 heures à la journée

nationale d'action du 15 novembre telle qu'appelée par l'ANEQ, et faire circuler une pétition à travers la population pour démontrer son appui à nos revendications.

C'est avec enthousiasme que s'est déroulée cette assemblée où un comité ad hoc d'information et de mobilisation a été créé, afin de faire de la journée du 15 un succès monstre.

L'AGEB de B salue donc la jeunesse étudiante et ouvrière du Québec en l'invitant à la joindre le soir du 15 à Québec.

LE GOUVERNEMENT ABOLIRA-T-IL LA GRATUITE SCOLAIRE AU COLLEGIAL ?

-voir page 3

EDITORIAL

La force d'une organisation qui défend les intérêts et les droits des étudiants-es

Le Québec Etudiant publie aujourd'hui, en remplacement de l'éditorial, un extrait du rapport moral que le secrétaire général de l'ANEQ, M. Patrice Legendre, présentera au nom du Conseil Central lors de l'ouverture du Congrès Spécial à Limoilou, les 4, 5 et 6 novembre prochains.

Depuis juin dernier le Conseil Central a eu à assumer l'application des décisions prises lors du XVIe Congrès. Il a vu à la réalisation des mandats qui lui ont été confiés, soit à Sherbrooke, soit à St-Hyacinthe. Ce faisant il lui a été permis de constater, de manière privilégiée, dans la pratique et au fil des mois, jusqu'à quel point la période actuelle était cruciale à la fois pour l'ANEQ, pour le mouvement étudiant et pour l'ensemble des étudiants-es du Québec.

Le Conseil Central a donc agi de façon à ce que l'ANEQ soit en mesure de vivre cette période cruciale, non pas dans le marasme et l'inertie, mais avec la force d'une organisation qui assume pleinement ses tâches et sa raison d'être : à savoir être le cadre organisationnel de tous-tes les étudiants-es du Québec pour la défense et la promotion de leurs intérêts et de leurs droits. En clair, cela voulait dire deux choses, et tout autant l'une que l'autre : d'une part, regrouper les énergies, l'intelligence et l'indépendance de notre mouvement derrière un programme et des positions qui, à l'ANEQ, n'ont jamais cessé, ne serait-ce qu'un seul instant, d'être le cheval de bataille et, d'autre part, reprendre justement cette bataille, abandonner une certaine complaisance à l'égard de l'«éternelle crise du

mouvement étudiant» pour s'atteler avec plus de vigueur et de détermination à la conquête de nos objectifs. S'agissait donc, et c'est encore de cela qu'il s'agit, de faire la démonstration que nos positions et nos revendications sont bonnes, qu'elles sont justes et, de là, décider des moyens qu'il faut prendre pour imposer nos vues et appliquer ces moyens. A une certaine époque on disait : «oser lutter, oser vaincre». C'était simple mais cela avait l'avantage de la clarté.

C'est dans cette perspective qu'il faut situer l'action de l'ANEQ, les interventions qu'elle a faites depuis le XVIe Congrès, la campagne qu'elle mène et, a fortiori, ce qu'elle s'appête à faire en riposte aux attaques gouvernementales. Pour le Conseil Central, il n'y a aucun doute qui plane sur la capacité actuelle de l'ANEQ à agir dans le sens pré-indiqué, si et seulement si tous les moyens sont pris pour y arriver, si le Congrès est clair sur les objectifs qu'il met de l'avant et si le mouvement étudiant est franchement convaincu de la nécessité pour lui de lever certaines embûches qui, à l'extérieur comme à l'intérieur de ses rangs, l'affaiblissent et réduisent la portée de ses prises de position et de ses actions.

Déjà un certain redresse-

ment s'est opéré dans l'attitude de l'ANEQ sur lequel il serait irresponsable de fermer les yeux. Pendant toute l'année dernière, alors que les pièces d'une gigantesque offensive se mettaient en place, que des associations étudiantes et des groupes de militants-es nous mettaient, tous autant que nous sommes, en garde contre l'imminence d'une intervention législative sur la reconnaissance des associations étudiantes et que l'ANEQ elle-même avait prévenu «théoriquement» le coup depuis un certain temps déjà ; alors que dans la jeunesse, les leaders du Sommet Québécois s'affairaient au su et à la vue de tout le monde à réaliser leur fantastique canular de l'été dernier ; alors que le gouvernement, quant à lui, attaquait globalement l'éducation en adoptant ses décrets et en méprisant systématiquement toutes les exigences formulées par les organisations représentatives de la population, des travailleurs-ses et des étudiants-es ; alors qu'il était évident que les étudiants-es allaient se retrouver à court terme devant le rouleau compresseur de l'Etat, l'ANEQ et le mouvement étudiant à sa suite ont laissé le terrain libre à toutes ces attaques en étant incapable de passer de la dénonciation à la mobilisation. Si pendant cette période l'ANEQ a néanmoins conservé un avantage marqué sur ses concurrentes, qui apparaît encore plus évident aujourd'hui, elle le doit à la justesse des positions qu'elle a prises et à l'indépendance qu'elle a su pré-

servée en toutes circonstances...

...On a pu constater, au moment des débats entourant l'organisation et la tenue du Sommet Québécois de la Jeunesse, que l'ANEQ avait toujours le ressort suffisant pour défendre au grand jour, comme peu d'organisation ont su le faire, non seulement les intérêts de ses membres, mais également les intérêts fondamentaux de la jeunesse. Et pour l'ANEQ, et pour la jeunesse québécoise, l'échec du Sommet, le scandaleux cirque que furent ses assises nationales, et le profond sommeil dans lequel semblent se complaire ses héritiers directs sont des victoires de la première importance.

Tous-tes les militants-es doivent se souvenir longtemps d'une chose : 1 million de \$ fourni par les gouvernements, l'entreprise privée, la grande presse, le mouvement Desjardins ; rassemblée grâce aux efforts de jeunes politiciens péquistes ou libéraux, sortis tout droit des rangs du mouvement étudiant avec l'objectif principal de s'accaparer le mouvement des jeunes, au profit exclusif de l'Etat. Oui, 1 million de \$ dépensé en pure perte, dans une entreprise abhorrée et dénoncée partout, à terme, accouche en 5 minutes d'une confédération des jeunes du Québec où 32, puis maintenant 28 véritables naufragés perdent depuis plus de deux mois leur temps à essayer de réanimer un cadavre, sans avoir levé le petit doigt pour défendre les intérêts des jeunes.

Victoire également pour l'ANEQ qui s'est affirmée comme le seul véritable porte-parole des étudiants-es, laissant à leur malhonnêteté les représentants-es du RAEU et de la FAECQ ; ANEQ qui a conduit la campagne contre la récupération politique et qui a maintenu, par ses interventions et un appel au boycottage largement suivi, l'esprit, le sens de la décision de son Congrès, à savoir : tout faire pour empêcher que le Sommet ne s'auto-proclame porte-parole des jeunes...

...Les étudiants-es n'ont que faire d'une association nationale qui marchande leurs droits, qui se rend, se prosterne ou s'écrase. Par des débats et, s'il le faut, en acculant au pied du mur le RAEU et la FAECQ, ils réussissent à démontrer que les solutions prônées par ces deux associations ne sont qu'illusions et que leur analyse des enjeux sociaux ou des conflits dans l'éducation est justement teintée d'un dangereux parti-pris. Ce modèle que le RAEU et la FAECQ prônent, ce collaborationnisme comme on dit dans le milieu syndical, ce n'est pas notre modèle d'action. Nous faisons même le pari qu'il est voué à l'échec, et surtout nous affirmons qu'il sera toujours le principal obstacle à l'unité du mouvement étudiant. C'est pourquoi le Congrès Spécial sur l'unité pourrait bien être, de tous les Congrès de l'ANEQ, et sans y voir là l'ombre d'une contradiction, le Congrès le plus dur, le plus intraitable face au RAEU et à la FAECQ...

ABONNEZ-VOUS AU QUÉBEC-ETUDIANT

le québec ETUDIANT est le journal de l'Association Nationale des Etudiants et Etudiantes du Québec (ANEQ), une association qui regroupe plus de 120,000 étudiants-es de niveau post-secondaire au Québec.

Pour vous abonner, remplissez ce bon et retournez-le avec un chèque ou un mandat-poste au nom de l'ANEQ à : ASSOCIATION NATIONALE DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES DU QUÉBEC (ANEQ, 1460, rue AMHERST, MONTRÉAL, H2L 3L3.

Veillez m'abonner au journal le québec ETUDIANT :

Un an (10 numéros) \$10.00

Abonnement collectif (10 nos, 3 ex. par parution) \$20.00

NOM: _____

ADRESSE COMPLÈTE: _____

N.B.: le québec ETUDIANT est également disponible en anglais.



Le Québec ETUDIANT est le journal officiel de l'Association Nationale des étudiants et étudiantes du Québec (ANEQ). Distribué dans les institutions d'enseignement post-secondaires où l'association étudiante est membre de l'ANEQ, ainsi que dans certaines autres institutions (là où la demande le justifie...), le q.E. est tiré à 25,000 exemplaires.

Responsable : Pete Wheeland, secrétaire à l'information de l'ANEQ.

Collaboration (dans le désordre) : André Leclerc, Patrice Legendre, Johanne Muzzo, Jean-Marie Vézina, Pierre Sabourin, Mario D'astous, Paule Duchesne, Pierre Bélanger et Jacques Beaudoin.

Composition-montage : Composition Fleur De Lysée.
Impression : Delpro Corporation.

Le Québec ETUDIANT est membre fondateur de la Presse étudiante du Québec (PEQ).

Bureau de rédaction : 1460, rue Amherst, Montréal, H2L 3L3. Au téléphone : (514) 849-1851.

Le Conseil du trésor envisage d'abolir la gratuité scolaire au Cégep!

par Jacques Beaudoin

Les hypothèses de nouvelles compressions budgétaires dans l'éducation étudiées par le Conseil du trésor constituent «la pire attaque jamais vue contre le droit des québécois et québécoises à accéder aux études post-secondaires».

C'est ainsi que le Conseil Central de l'ANEQ, réuni en séance extraordinaire le 4 octobre en soirée, a qualifié les documents internes du Conseil du trésor dont la teneur venait d'être rendue publique par la Presse canadienne.

Grosso modo, les mesures étudiées par le Conseil du trésor sont les suivantes :

- abolition de la gratuité scolaire au niveau collégial par l'imposition de frais de scolarité pouvant aller jusqu'à \$100 par session;
- attribution des bourses d'études aux seuls-és étudiants-és inscrits-és dans des disciplines liées au «virage technologique»;
- augmentation des frais de scolarité à l'éducation permanente au collégial, dans des proportions variant de \$5 à \$10 par crédit;
- augmentation de 10% des frais de scolarité au niveau universitaire;
- augmentation de 300% des frais de scolarité à l'université pour les étudiants-és canadiens-és provenant d'une autre province que le Québec.

Ces hypothèses de travail ont été réalisées dans le cadre de l'exercice auquel doivent se livrer chacun des ministères de gouvernement québécois et qui

visent à trouver de nouveaux moyens de réduire les dépenses de l'Education Camille Laurin ayant refusé de se prêter à cet

«...la pire attaque jamais vue contre le droit à l'éducation des québécois-es...»

gouvernementales en prévision du prochain Budget. Le ministre exercice, c'est le président du Conseil du trésor Yves Bérubé

qui a pris sur lui de proposer de nouvelles compressions dans le domaine de l'éducation.

M. Laurin a d'ailleurs réagi avec virulence à ces propositions en disant que, pour sa part, il n'avait jamais été question d'envisager l'abolition de la gratuité scolaire au niveau collégial. Toutefois, loin de démentir la nouvelle, le Premier ministre Lévesque a déclaré que toutes

les hypothèses visant à comprimer les dépenses de l'Etat devaient être étudiées au mérite, celles-là comme les autres, alors que le ministre Bérubé allait encore plus loin en déclarant au magazine télévisé *Le Point* de Radio-Canada qu'aucun principe, pas même celui de l'accessibilité à l'éducation, ne devait tenir face aux politiques de coupures budgétaires.

L'EFFET D'UNE BOMBE EN MILIEU ETUDIANT

[J.B.] — La «fuite» dévoilée par la Presse canadienne concernant les hypothèses de nouvelles compressions budgétaires actuellement étudiées par le Conseil du trésor a eu l'effet d'une bombe en milieu étudiant.

Le soir même de l'annonce de la nouvelle, le Conseil Central de l'ANEQ a adopté une résolution condamnant sévèrement les plans du ministre Bérubé, les qualifiant d'«injustes, iniques et scandaleux». La résolution adoptée par le Conseil Central ajoutait que si le gouvernement mettait en pratique les propositions du Conseil du trésor, «il ferait la preuve une fois de plus qu'il a renoncé à défendre les objectifs de démocratisation de l'enseignement qui ont présidé à la réforme scolaire des années '60, et qu'il se satisfait d'un système d'éducation rabougri, élitiste, favorisant un retour à la situation qui prévalait à l'époque duplessiste».

On a également sommé le Premier ministre Lévesque de

désavouer publiquement le président du Conseil du trésor [ce qu'il a évidemment refusé de faire] et de prendre l'engagement formel de rejeter les documents internes contenant les hypothèses de travail en question là où ils méritent de se retrouver, c'est-à-dire «dans les poubelles de l'histoire du Québec».

Pour l'ANEQ, ces nouvelles attaques contre les droits des étudiants et étudiantes doivent nous convaincre encore plus de la pertinence du mot d'ordre de grève générale de 24 heures qui doit se tenir le 15 novembre prochain, 7ème anniversaire de l'arrivée au pouvoir du Parti Québécois.

D'ailleurs, dès le 5 octobre, les étudiants et étudiantes du Cégep de Bois-de-Boulogne à Montréal répondaient à l'appel de l'ANEQ en se réunissant en assemblée générale [ils-elles étaient plus de 500 à y participer] pour adopter à l'unanimité une proposition de grève pour le 15.

D'autres groupes, comme la Fédération Nationale des en-

seignants et enseignantes du Québec [CSN], le Syndicat canadien de la fonction publique [FTQ] et la Fédération des associations de professeurs des universités du Québec ont également dénoncé les propositions gouvernementales.

Pour sa part, le Regroupement des associations étudiantes universitaires du Québec [RAEU], connu pour ses bonnes relations avec le gouvernement péquiste, a exprimé son étonnement et sa réticence face à ces mesures, craignant qu'elles entraînent encore un «automne chaud» dans nos institutions scolaires. On sait que le RAEU se fait un point d'honneur de maintenir un climat de «paix sociale» dans ses rapports avec le gouvernement et les administrations; des mesures comme celles étudiées par le Conseil du trésor ne manqueraient certes pas, si elles étaient adoptées, d'entraîner une mobilisation générale des étudiants-és québécois-és, qui risqueraient de faire voler les chimères du RAEU en éclats.

Pour éviter que le gouvernement adopte les propositions Bérubé, la Secrétaire Générale du RAEU, Julie Morncy, a donc proposé, dans une entrevue accordée au journal étudiant *continuum* de l'Université de Montréal, que le gouvernement continue plutôt de couper des postes chez le personnel des universités et abolisse des services actuellement dispensés par les institutions scolaires et qui sont disponibles ailleurs que dans les écoles, comme peut-être les bibliothèques, les cafétérias, etc.

Suzanne Roy, porte-parole de la fantomatique Fédération des associations étudiantes collégiales du Québec [FAECQ]- le pendant collégial du RAEU-, s'est quant à elle déclarée «rassurée» par les propos qu'ont tenus le Premier ministre Lévesque et le ministre Bérubé. Comme quoi la confiance que portent certains-és envers le gouvernement péquiste mène inévitablement à la reddition du mouvement étudiant...

Cégep du Vieux-Montréal

UN PREMIER ETUDIANT ACQUITTE!

par Jacques Beaudoin

MONTREAL — Le premier des six étudiants du Cégep du Vieux-Montréal poursuivis au criminel en rapport avec des événements survenus au printemps dernier lors de la lutte contre la prolongation obligatoire de la session, Louis-Christian Héroux, a été acquitté de l'accusation de «méfait» portée contre lui par la direction du Cégep.

L'étudiant vieux-montréalais, qui avait choisi d'assurer lui-même sa défense, avait tenté de démontrer au Juge lors de son

procès que l'accusation portée contre lui par l'administration n'était pas fondée. Selon lui, les faits invoqués pour justifier la poursuite avaient été inventés de toutes pièces. On voulait ainsi, en s'attaquant à des militants bien en vue de l'association étudiante, démobiliser les étudiants-és qui s'étaient opposés-és avec détermination à la décision que l'administration avait prise de prolonger de façon obligatoire la session d'hiver, pour «rattraper» le temps perdu suite à la grève des enseignants-és du Cégep.

Au cours d'une conférence de presse qui a immédiatement suivi l'annonce du verdict rendu par le Juge Falardeau de la Cour des Sessions de la Paix, le Secrétaire Général de l'ANEQ, Patrice Legendre, a déclaré que l'administration du Vieux-Montréal venait de subir avec ce jugement un premier revers dans ses tentatives de réprimer le mouvement étudiant.

«Avec cet acquittement, il n'y a donc plus aucune raison qui justifie le maintien des poursuites contre trois autres étudiants», a ajouté le porte-parole

de l'ANEQ, «d'autant plus que ces poursuites ont rapport aux mêmes événements que ceux pour lesquels Louis-Christian Héroux a été acquitté».

L'ANEQ a également demandé la réinscription immédiate au Cégep du Vieux-Montréal des étudiants poursuivis; ceux-ci avaient en effet été expulsés du Cégep par une décision du Conseil d'administration, sur la base des gestes qu'ils avaient présumément commis. Mais si ceux-ci ne sont pas coupables et sont innocents, plus rien ne justifie leur expulsion du collè-

ge. Au contraire, non seulement devraient-ils être réadmis, mais le Cégep devrait même leur accorder une réparation pour compenser les conséquences désastreuses qu'ont entraînées ces expulsions sur leur cheminement scolaire.

Quoiqu'il en soit, le procès contre les trois derniers étudiants poursuivis débutera le 31 octobre. Ce sera l'occasion pour l'ANEQ de tenir une ligne de piquetage pour les appuyer, devant le Palais de Justice de Montréal, coin St-Antoine et St-Laurent.

Le Cégep de l'Outaouais de retour dans l'ANEQ

par Patrice Legendre

HULL—C'est le 12 octobre dernier que l'AGEECO (l'association générale des étudiants-es du CEGEP de l'Outaouais) a voté en assemblée générale de réintégrer les rangs de l'ANEQ. Cette décision, qui permet à l'ANEQ d'effectuer un retour dans la région de l'Outaouais où jusque-là le RAEU comptait sur une association étudiante, l'amorphe AGEU QAH (à l'Université du Québec à Hull), est clairement motivée par la volonté de l'AGEECO de participer pleinement aux efforts actuels de l'ANEQ en vue

de réaliser une plus grande unité du mouvement étudiant. L'assemblée a de plus relié la décision qu'elle prenait à la nécessité de résister aux politiques gouvernementales dans l'éducation de manière à assurer aux étudiants-es du CEGEP de l'Outaouais comme à tous les étudiants-es du Québec, «de meilleurs conditions de vie et d'étude». Il n'était donc pas surprenant de constater que l'assemblée générale y allait également d'une résolution en faveur du débrayage de 24 heures le 15 novembre prochain.

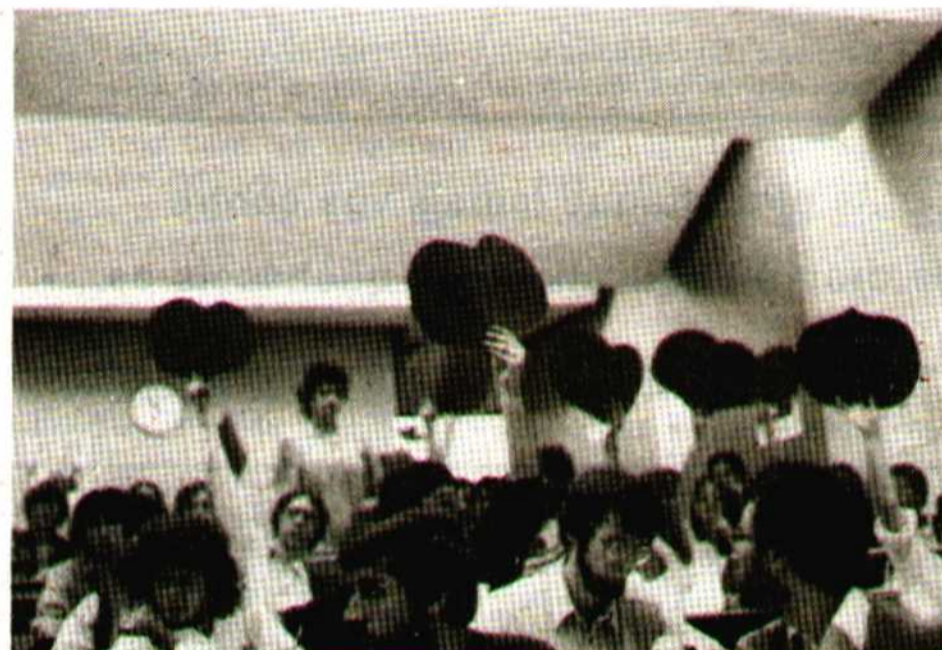


photo Jacques Beaudoin

L'AGEECO entend participer pleinement aux efforts actuels de l'ANEQ en vue de réaliser une plus grande unité du mouvement étudiant.

Pour l'ANEQ, et en préparation de son congrès spécial qui se tiendra au CEGEP de Limoilou, l'adhésion de l'AGEECO témoigne du mouvement réel d'unité avec l'ANEQ qui se manifeste un peu partout depuis le mois de septembre. L'AGEECO, qui n'était plus membre de l'ANEQ depuis 1981, et qui a

participé l'année dernière au RVSNEQ (le regroupement pour un véritable syndicat national étudiant), fut une des premières associations à formuler clairement la nécessité d'adhérer à l'ANEQ pour pouvoir opposer au gouvernement une défense et une riposte plus solides.

Rappelons qu'en juin dernier, l'AGEECO s'était jointe à l'ANEQ et à plusieurs associations non-membres pour s'opposer en commission parlementaire au «projet» de loi 32, qui devait éventuellement être adopté le 22 juin. Le dur coup porté aux associations étudiantes indépendantes par la loi 32, de même que la volée de mesures et de contre-réformes qui semble s'abattre présentement sur les étudiants-es a vraisemblablement accéléré à Hull le processus de réunification.

L'AGEECO entend combler sans trop attendre le poste au Conseil central de l'ANEQ qui est accordé à la région de l'Outaouais et qui était vacant depuis plus de deux ans. Cela permettra d'assurer une plus grande présence de l'ANEQ dans cette région du Québec. De plus l'AGEECO entend travailler plus étroitement avec l'association étudiante du Campus Héritage (un campus du CEGEP de l'Outaouais) qui a déjà manifesté un certain intérêt envers l'ANEQ.

POUR L'UNITE DU MOUVEMENT ETUDIANT

(NDLR) Les 7 et 8 octobre se tenait à l'Université du Québec à Trois-Rivières une réunion d'associations «non-membres» pour discuter de la situation du mouvement étudiant. Voici le compte-rendu de cette réunion que l'association générale des étudiants-es de St-Jérôme a fait parvenir au Québec étudiant.

Nous sommes 9 délégations d'associations membres d'aucune association nationale qui se sont réunies les 7 et 8 octobre dernier à l'U.Q.T.R. pour discuter des points suivants :

- .1) Situation de nos associations locales
- .2) Bilan du mouvement étudiant
- .3) Perspectives d'unité du Mouvement Etudiant dont le congrès spécial de l'ANEQ qui aura lieu les 4, 5, et 6 novembre prochain.

Nous avons conclu que nos conditions de vie et d'études subissent en ce moment les pires attaques et ingérences de la part du gouvernement : le régime des prêts et bourses qui ne fait qu'assurer l'endettement des étudiants-es, les coupures budgétaires et les décrets qui ont pour conséquence la détérioration de l'éducation, le P.R.E.C. que le gouvernement envisage d'adopter officiellement malgré le rejet massif de tout le mouvement étudiant. Ajoutant l'insulte à l'injure, le conseil du trésor et Bérubé en tête envisage d'imposer des frais de scolarité au niveau collégial, et même de priver d'aide financière les étudiants-es qui ne choisissent pas les concentrations reliées au virage technologique. Enfin pour faire passer ses plans et éviter toute opposition, le gouvernement vient

d'adopter la loi 32, tutelle pure et simple sur nos AGE.

Nous avons aussi constaté la dispersion et la division actuelles du M.E. Nous croyons qu'il est nécessaire que s'organise une riposte unitaire de tout le mouvement étudiant face à ces attaques.

Le congrès spécial de l'ANEQ qui se tiendra les 4, 5 et 6 novembre prochain portera prioritairement sur la réunification du M.E. et sur l'élaboration d'un plan de riposte que l'ANEQ a déjà proposé aux associations locales.

Nous croyons que ce congrès pourrait être le point de départ de cette riposte unitaire. Nous appelons donc toutes les AGE du Québec à le préparer et à y participer activement, à tout mettre en oeuvre pour faire de ce congrès un succès.

POUR L'UNITE DU MOUVEMENT ETUDIANT!

POUR LA SATISFACTION DE NOS REVENDICATIONS!

- AGES (St-Jérôme)
- AGEECO (Outaouais)
- AGECJ (Joliette)
- AGEECLG (Lionel-Groulx)
- AGECL (Limoilou)
- AGECL (La pocatière)
- AGECR (Rosemont)
- AGEUQTR (Université du Québec à Trois-Rivières)

N.B. : L'AGECTR (Trois-Rivières) a participé également à cette réunion.

7 octobre 1983



Dialogue sur l'alcool
Pensons-y. Parlons-en.
Réagissons.

REAGISSONS AUX EXCES DE BOISSON.

"J'aime prendre un verre de temps en temps avec mes amis de classe, mais j'ai pas besoin de faire la fête après une compétition. Quand j'exécute un bon plongeon, je l'ai déjà ma récompense."

SYLVIE BERNIER
CHAMPIONNE CANADIENNE
PLONGEON AMATEUR

Canada



Santé et Bien-être social
Canada

Health and Welfare
Canada



FEMINISME

FEMMES

FEMINISTES

L'organisation des femmes dans l'ANEQ AUTONOME ET DECISIONNELLE!

«Le forum détermine les priorités et les actions de l'ANEQ sur les questions femmes»; «Le forum est un lieu autonome quant à son organisation, à la définition et à l'exécution de ses priorités»; «Le forum est l'instance suprême de l'Organisation des femmes dans l'ANEQ»... et on pourrait continuer longtemps la liste mais le principal a été dit!

Ces principes constituent la toile de fond des Statuts et Règlements de l'Organisation des femmes dans l'ANEQ! Si les étudiantes membres de l'ANEQ se sont dotées d'une telle organisation, c'est qu'elles croient en la nécessité pour les femmes de l'ANEQ de se regrouper pour défendre leurs droits et leurs intérêts et ce de façon autonome et non-mixte; parce qu'elles veulent susciter

une analyse féministe dans le mouvement étudiant en général et dans l'ANEQ en particulier; parce qu'elles veulent s'assurer d'une présence effective dans les diverses instances de l'ANEQ.

Si les femmes constituent plus de la moitié des membres de l'ANEQ à la base, elles ne sont qu'une faible minorité au sein des instances tant locales que nationales. A un problème collectif, les étudiantes déléguées au forum des femmes (14-15-16 octobre) ont décidé d'y répondre par une solution collective.

Au Québec, une organisation de femmes qui veut être rattachée à une organisation syndicale tout en restant autonome et décisionnelle sur les questions femmes, eh bien, ça n'existe pas... ou du moins pas encore puisque c'est le but que

nous nous sommes fixées. Ce ne sera pas une lutte facile puisque le principe a déjà été battu l'année dernière. Mais cette fois, nous mènerons la lutte en étant organisées et non pas en comptant seulement sur des interventions individuelles.

Cette fin de semaine n'a pas été consacrée qu'à des délibérations et des votes; cinq ateliers furent présentés pour discussion: 1- pornographie, 2- harcèlement sexuel et viol, 3- contraception et avortement, 4- sexisme, 5- vie privée et vie politique (voir l'article ci-contre). En général, les participantes ont apprécié le contenu, le «jus» qu'elles pouvaient tirer de ces ateliers mais on souhaite, dans l'avenir, se donner plus de temps sur les moyens d'actions à prendre.

Tout est beau, tout est rose et mauve, la question femmes est

considérée comme importante? Eh bien non. Ce n'est pas encore acquis dans le mouvement étudiant que les femmes ont une perception différente de la militance et que celle qui nous est imposée ne correspond pas à notre vécu, que nous avons des choses à dire qui sont différentes de celles des hommes, que nous ne sommes guères écoutées quand nous parlons, proposons, argumentons... Ce ne sont pas des réalités perçues par toutes les femmes non plus.

Sur la participation

Seulement cinquante femmes sur les quatre-vingt attendues assistèrent au forum et dix délégations membres sur un total possible de vingt étaient présentes.

Une scission...

Au sein de la plénière, nous n'avons pas été unanimes sur la

question d'autonomie et sur le fait d'être l'instance suprême de décision sur les questions femmes à l'ANEQ. Une scission s'est alors produite; quelques délégations partirent après que la majorité se prononcèrent pour ces principes (certaines de ces délégations, précisons-le, se retirèrent pour des raisons autres telles l'autobus, autres tâches, etc).

Pourquoi si peu de femmes participèrent au forum et pourquoi nous n'avons pas obtenu consensus sur les principes les plus fondamentaux de notre nouvelle organisation? Il faudrait tenir compte des niveaux cultures, politiques, historiques, sociologiques des femmes. Je termine ce bref rapport en vous disant qu'un bilan plus exhaustif sera préparé par le comité-femmes élu et sortant.

Johanne Muzzo

Cinq thèmes, cinq vécus...

par Anne-Marie Pierre

MONTREAL-(PEQ)— Les 14, 15 et 16 octobre sont des dates à retenir en ce qui concerne l'histoire du féminisme. Pendant ces trois jours eut lieu le Forum des Femmes de l'ANEQ. Et ce fut une innovation au sein de cette même association.

Dans le cadre du Forum des Femmes, cinq ateliers thématiques étaient au programme. Un de leurs objectifs étant la sensibilisation des femmes présentes, harcèlement et viol, pornographie, contraception et avortement, vie privée-vie politique et sexisme dans l'éducation furent les thèmes discutés. Afin que vous puissiez vous aussi chères lectrices et chers lecteurs profiter de notre vécu à toutes durant cette fin de semaine, voici en gros ce qui est ressorti de chaque atelier.

HARCELEMENT ET VIOL : Saviez-vous qu'une Canadienne est violée aux 17 minutes et qu'une femme sur cinq est victime d'agression sexuelle? Un autre point à éclaircir; le harcèlement sexuel n'est pas seulement un acte physique; il peut se faire autant en paroles qu'en gestes. Et que dire du «cruisage politique»,

c'est une autre forme de harcèlement. (J'entend par «cruisage politique», toutes les belles romances que peuvent utiliser certains militants afin de persuader une militante d'avoir les mêmes opinions qu'eux). Tout au long de l'atelier, ces sujets et bien d'autres furent discutés et remis en question. Plusieurs femmes purent aussi apporter des faits vécus qui passaient trop souvent inaperçus dans notre société beaucoup trop masculiniste. Quels sont les moyens ou les solutions possibles contre cet affront fait aux femmes? Je ne crois pas qu'il existe une solution, par contre il faut en parler, arrêter de se taire. Le jour où on en parlera ouvertement dans tous les milieux, là nous pourrons songer à la bonne solution...

PORNOGRAPHIE : Dans cet atelier, nous avons commencé par consommer de la porno, afin de vraiment pouvoir se prononcer sur le sujet. Après avoir regardé tout un éventail de photos pornographiques, nous avons discuté des conséquences qu'engendre la consommation de pornographie. Une étude a été faite, à

savoir que, plus de consommation de porno, plus il y a d'agression sexuelles, ce phénomène serait donc directement proportionnel. Aussi «bizarre» que cela puisse paraître, nous avons relevé le fait que dans nos CEGEPs et Universités le marché pornographique y est malheureusement présents, entre autre, dans les COOPs étudiantes et dans les ciné-clubs. Il est aussi à remarquer que les enfants sont trop facilement en contact avec des revues de ce genre. Là encore, de quelle façon pouvons-nous intervenir contre ce fléau toujours grandissant? Une fois de plus, je dirais qu'il n'y a pas de remède miracle, mais il faut en parler, sensibiliser notre entourage et faire sa petite enquête afin de déceler qui sont les véritables consommateurs de pornographie et les dénoncer.

CONTRACEPTION ET AVORTEMENT : Dans cet atelier, plusieurs questions furent soulevées; A quand la mise en marché de la contraception masculine? A quand l'avortement libre et gratuit? La pénétration est-il le seul moyen de procurer la jouissance? Autant de questions auxquelles je ne répondrai pas pour vous et même,

en voici une autre: Si cela avait été des questions (problèmes) d'hommes, croyez-vous qu'elles auraient été résolues beaucoup plus rapidement?

VIE PRIVEE-VIE POLITIQUE : En fait, cet atelier aurait pu être à l'étude toute la fin de semaine. Son contenu étant, pour le réduire au plus court, les problèmes auxquels doivent faire face toutes les militantes, tant en milieu étudiant, qu'au niveau syndical ou autres.

Pour débiter la discussion, nous avons lu un texte de Sylvie St-Germain intitulé «Suzanne va à l'école». Ce texte, fictif mais très réaliste, relate la vie d'une étudiante militante qui doit faire face aux problèmes que lui causent le fait d'être une femme. Malheureusement, je me dois de souligner qu'en fait la base du problème, ce sont les hommes. Pour quelles raisons, nous femmes militantes devons-nous en arriver à adopter des manières d'hommes afin d'être écoutées. Pourquoi, quand un homme s'emporte, on le dit «passionné» et qu'on dit d'une femme qu'elle est «hystérique»? Les femmes ne sont-elles pas des êtres humains au même titre

que les hommes? Pourquoi une femme n'a-t-elle pas le droit de se tromper? Il me serait facile de m'étendre sur le sujet mais je ne le ferai pas de peur de devenir sarcastique. Pour en savoir plus, c'est facile, parlez-en à une militante et vous comprendrez.

LE SEXISME DANS L'EDUCATION : Qui ne se souvient pas des manuels scolaires où on retrouve très bien stéréotypé la maman qui fait la vaisselle et le papa qui va à l'usine. Il faut mettre un terme à cette propagande sexiste. Dans cet optique, un comité de travail verra très prochainement le jour afin que les institutions scolaires fassent l'utilisation de manuels non-sexistes. Un autre aspect du sexisme débattu dans cet atelier, fut que trop souvent les filles sont confinées dans des secteurs conventionnels qui leur barrent la route.

Ce n'est qu'un aperçu, un survol. Il y aurait tant de choses à dire sur la condition des femmes et les thèmes mentionnés ci-haut. Il est temps d'arrêter de se plaindre et de commencer à agir. Parlez autour de vous et impliquez-vous pour que le progrès se fasse.

GRÈVE NATIONALE ÉTUDIANTE

LE 15 NOVEMBRE 1983

MANIFESTATION NATIONALE À QUÉBEC

Asses, c'est asses





**PREC
LOI 32
CHOMAGE
CONTINGENTEMENT
PRETS-ET-BOURSES
FRAIS DE SCOLARITE**



Association nationale des étudiants et étudiantes du Québec
1460 Amherst, Montréal
(514) 849-1851

Poursuites contre les étudiants-tes du cégep de Sherbrooke

L'administration propose une entente hors cour

Le 12 mai 82, au collège de Sherbrooke, en réaction au refus de l'administration de négocier le contrat de service sur des bases permettant la survie de l'association, les étudiantes et étudiants occupaient l'étage de l'administration.

La direction du collège de Sherbrooke, par le contrat de service, tentait de saper dans les acquis étudiants. Spécifiquement, c'est la cotisation obligatoire et la suspension des cours pendant les a.g.e., qui faisaient l'objet des attaques de la direction. L'association des étudiantes et étudiants du collège de Sherbrooke, munie d'un mandat de grève de 24 heures, déclencha, afin d'amener l'administration à discuter sur des bases raisonnables, une occupation administrative. A trente minutes de la fin de l'occupation, un huissier présentait des avis de comparution aux deux négociateurs, à trois membres de l'exécutif précé-

dent et à une membre de l'exécutif en place. Les poursuites visaient à récupérer les salaires pour un montant de six milles dollars.

Depuis, de nombreuses pressions ont été effectuées auprès de la direction du collège de Sherbrooke afin qu'elle retire ses poursuites et reconnaisse ses torts. Sous forme de pétition, de lettres aux médias, d'articles dans les journaux locaux, la pression se fit de plus en plus forte. Les membres du conseil d'administration, mis au courant par le délégué étudiant (car la direction avait pris la décision sans consultation) ne trouvèrent pas cette décision du meilleur goût.

Enfin, le conseil d'administration votait, le mois dernier, de tenter une entente hors cours avec les étudiantes et étudiants poursuivis. L'entente résilliait toutes dettes, sauf 500 dollars de frais judiciaires. La question à ce moment-ci est de savoir si

nous désirons accepter ou non ce règlement. En effet, on pourrait considérer que payer 500 dollars, alors que notre lutte était profondément légitime, c'est déjà trop.

Manon Ann Blanchard,
poursuivie

EN BREF...EN BREF...EN BREF...

Plus de 125 étudiants-es, provenant principalement de l'Université du Québec à Montréal mais aussi de d'autres institutions de la région montréalaise (Vieux-Montréal, Bois-de-Boulogne, St-Hyacinthe, etc.), ont participé à un rassemblement de protestation contre la menace d'expulsion de l'association étudiante de l'UQAM, l'AGEUQAM, de son local, le 18 octobre dernier. Suite à cette action, le directeur des services communautaires de l'université, Laurent Jannard, a déclaré qu'il était pour le moment hors de question que l'UQAM utilise la force pour expulser l'AGEUQAM. D'ici à ce que les négociations entre cette dernière et l'administration de l'université auront abouti à une entente concernant la tenue d'un référendum visant la reconnaissance de l'association étudiante, le statu quo régnera donc encore en ce qui concerne l'attribution de locaux à l'AGEUQAM

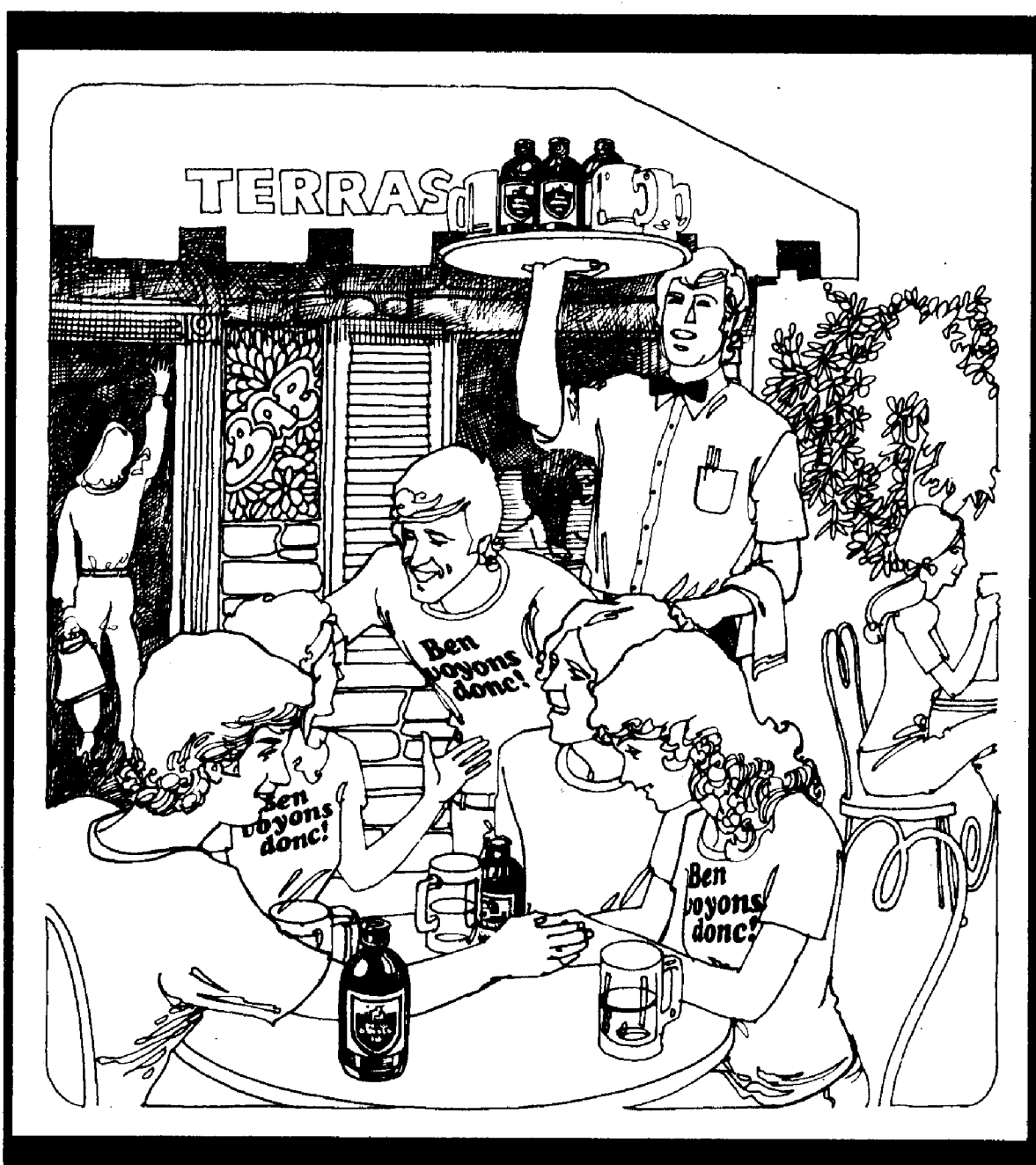
étudiante du Cégep Lionel-Groulx à Ste-Thérèse a la ferme intention de rebâtir la vie étudiante dans ce Cégep après une année plutôt difficile. Ainsi, le comité a-t-il résolu, lors de sa dernière réunion, de dénoncer la Loi 32 du gouvernement péquiste, de même qu'il a confirmé la réadhésion de l'association étudiante à l'ANEQ pour l'année qui vient et affirmé sa volonté d'organiser la grève du 15 novembre.

Plusieurs centaines, voire même des milliers d'étudiants-es québécois-es ont participé aux activités organisées à l'occasion de la journée internationale de lutte pour la paix le 22 octobre dernier.

A Montréal, des dizaines de milliers de manifestants-es ont protesté entre autres contre la décision du gouvernement canadien de tester les missiles Cruise en Alberta.

L'ANEQ a participé activement à la mobilisation pour la tenue de ces activités.

Le comité des représentants et représentantes étudiants-es de l'association



O'Keefe

Cueillette de nourriture pour les 18-30 ans

Le comité des 18-30 ans du Parti des Travailleurs du Québec organise une cueillette de nourriture sous le thème «LES 18-30 MANGENT». Le but de cette initiative est de venir en aide aux assistés sociaux de moins de trente (30) ans qui se reçoivent que \$149.00 par mois pour vivre.

Survivre avec une telle somme est impossible. Comment peut-on arriver à se loger, se vêtir, et finalement se nourrir avec une somme si minime? Qui ose prétendre que l'avenir est prometteur pour notre jeunesse, quand plus de 40% des gens âgés de 18 à 30 ans sont sans emploi? Nos journaux sont remplis de titres sensationnels sur les jeunes : PROSTITUTION, DROGUE, DELINQUENCE, ALCOOLISME, SUICIDES, LE MANQUE DE DYNAMISME ET BIEN D'AUTRES. MAIS RIEN SUR LES DRAMES VECUS PAR LES 18-30 ANS. NOUS AVONS AU QUÉBEC LE TAUX DE SUICIDES LE PLUS ÉLEVÉ DU MONDE.

Personne ne peut demeurer insensible devant un tel drame. Ils et elles ont faim. C'est pourquoi nous faisons appel au MONDE ETUDIANT pour nous appuyer dans notre opération de cueillette de nourriture. Toute personne ou association étudiante souhaitant collaborer à cette opération peut le faire en contactant Jean Bilodeau au numéro de téléphone suivant 514-598-5420.

NOUS FAISONS APPEL A LA SOLIDARITE DES 18-30 POUR VENIR EN AIDE AUX PLUS DEMUNIS.



GRANDE-VALLEE

Une véritable bombe à retardement

GRANDE-VALLEE-(P.S.) — Au cours des dernières semaines, un petit village de Gaspésie ignoré tant par les gouvernements que du reste de la population du Québec, s'est «mis sur la carte». Il s'agit de Grande Vallée.

Mille six cents personnes ont en effet décidé de prendre les moyens nécessaires pour sortir de l'oubli. Le 26 septembre, les sans-emploi de cette localité (où le taux de chômage s'élève à 80%) décidaient de manifester leur impatience en bloquant

municipal démissionnaire; tout comme la polyvalente et le magasin de la Société des Alcools, les bureaux du gouvernement furent fermés. De leur côté, les commerçants posèrent des affiches appuyant la lutte.

A Grande Vallée, un taux de chômage de 80% pose à moyen terme la question de la fermeture ou pas de la ville. Car, on comprendra qu'avec un tel nombre de sans-emploi, l'activité économique locale (les commerces, par exemple) est à son plus bas.

Il en est ainsi des municipalités avoisinantes. En effet, si les projecteurs se sont braqués sur Grande Vallée, de nombreuses localités de la péninsule gaspésienne ont été laissées dans l'ombre. Et à tort. Car chômage élevé et base économique peu diversifiée sont le lot de beaucoup de villes en Gaspésie. Outre quelques mois de tourisme, les secteurs qui font

travailler cette population se limitent à trois activités d'extraction de ressources naturelles : les pêcheries, les mines et le bois. Or, il s'avère que ces deux derniers secteurs vivent présentement une crise de surproduction.

UN DOSSIER DE NOTRE ENVOYE SPECIAL PIERRE SABOURIN

Quand la scierie de Grande Vallée ferme, c'est près du quart de la main-d'oeuvre qui se retrouve à la rue. Vu le faible développement de l'économie, les perspectives de se trouver

un autre emploi sont presque nulles.

Et c'est là que, pour le gouvernement du Québec, la situation se complique : la scierie Chic-choc lui appartient via Rexfor. Depuis plus de dix-huit mois, le député local ne cesse de répéter les appels au calme : «Le dossier est à l'étude... Des développements sont imminents» dira-t-on.

Pour l'assurance-chômage, le temps ne s'est pas arrêté. A chaque mois, les prestations étant terminées, le nombre d'assisté-e-s sociaux-ales augmente. Paul, un jeune sans-emploi raconte comment il vit la situation. «Il y a deux ans, je travaillais à la mine de Murdochville. Je faisais proche de \$450 par semaine. Maintenant, mon chômage est terminé; je dois vivre avec \$149 par mois. Ça fait toute une «drop».

Tout est-il rentré dans l'ordre à Grande Vallée suite à l'arrêt des moyens de pression? Peu probable. Malgré les tentatives du gouvernement de dénigrer le mouvement, prétextant quelques incidents, les événements

des dernières semaines ont porté fruit. Si au début, le gouvernement a adopté la ligne dure en utilisant l'anti-émeute

Une population prête à recommencer...

(ce qui ne s'était jamais vu à Grande Vallée), il a par la suite été contraint de reconnaître sa responsabilité dans le dossier. En fait, la victoire réside davantage dans ce fait plutôt que dans la promesse de créer, à Matane, cinquante emplois avec la construction d'une hypothétique usine de traitement de bois.

Ainsi tant que la situation de l'emploi ne se sera pas nettement améliorée, Grande Vallée restera pour le gouvernement du Québec une «patate chaude». Car il y a dans ce petit coin de la Gaspésie une population écoeurée, unanime et prête à recommencer s'il le faut...

Un taux de chômage de 80%...

l'unique route de la région. Suite à cette action, la population entière signifia sa solidarité avec les sans-emploi. Le conseil

ENTREVUE EXCLUSIVE

«C'est pour du travail qu'on se bat!»

Grande-Vallée retournera bientôt dans l'oubli. Pourtant la situation de l'emploi n'est pas prête de s'améliorer. Même si la lutte ne fait plus les manchettes, il reste à Grande-Vallée une population écoeurée de chômer. Anne Côté, membre du comité de survie nous brosse un tableau de la situation. L'entrevue a été réalisée le 12 octobre dernier, en pleine action à Grande-Vallée par Pierre Sabourin.

P.S. Quelle est la situation de l'emploi à Grande-Vallée? A.C. A Grande Vallée, on a un taux de 80% de gens qui sont sur l'assurance chômage ou le Bien être social. C'est principalement dû à la fermeture de la scierie, propriété de Rexfor. C'est aussi à cause des mises-à-pied faites ou à venir à la mine de Noranda à Murdochville dues à la situation au niveau du marché du cuivre.

Beaucoup d'employés de mines Gaspé dépendent

maintenant directement de l'aide sociale. Dans les bonnes années, on avait 150 personnes de Grande Vallée qui travaillaient à l'usine de sciage. (...) Durant la dernière année, l'usine n'a été ouverte que dix semaines. Depuis 18 mois le dossier traîne en longueur.

P.S. Comment les manifestations ont-elles commencé à Grande Vallée?

A.C. C'est le comité de survie des ex-employés de la scierie qui a initié les manifestations au début. Le comité a demandé l'appui du Conseil Municipal. Ce dernier, réalisant que le gouvernement lui demandait de son «jeu», c'est à dire demander au monde d'attendre, a décidé de se ranger du côté du comité de survie, de démissionner en bloc. Depuis ce temps, c'est l'ex-maire de Grande-Vallée qui a le «leadership» des manifestations.

P.S. Que demandez-vous au gouvernement?

A.C. On veut la réouverture de la scierie. Mais ça doit se faire à la mesure des gens de Grande-Vallée. On veut pas d'une modernisation qui va couper 50 emplois et épuiser nos ressources.

Actuellement, la bataille «fédérale-provinciale» se fait sur notre dos, à nos dépens.

On se demande si les gouvernements ont vraiment cherché des solutions. On est un tout petit bassin électoral. Pechiney va ouvrir ses portes à Trois-Rivières avec des tas d'emplois, on va ouvrir près de Montréal une usine d'hélicoptères avec 4000 emplois. Il y a du monde là bas, c'est politiquement rentable. Ici, on doit descendre à chaque jour dans la rue, on doit se battre pour du travail.

Les gens de Grande-Vallée ne veulent pas rester assis-assisés à attendre leurs chèques de bien-être; ils-elles veulent travailler.

P.S. Merci.

Le développement économique régional :

UNE SITUATION QUASI-COLONIALE

Grande-Vallée - (P.S.) — Récemment, c'était grande Vallée... il y a un an, c'était Shefferville. Quelle sera la prochaine ville en voie de fermeture?

Difficile à dire... Ce sont pas les probabilités qui manquent. Pour beaucoup de petites localités on peut presque parler de sous-développement économique. En effet, les villes reposent sur une ou deux compagnies qui font généralement de l'extraction de ressources naturelles. Bien souvent, le secteur secondaire est inexistant.

L'éventualité d'une congestion des marchés internationaux (de l'acier, du bois, du cuivre, etc.) est une menace constante. Que la compagnie décide qu'elle ne fait pas assez de profits et s'en est fait de la région. Or les multinationales ont, à plus d'une occasion démontré qu'elles pouvaient en toute connais-

sance de cause cesser leurs opérations entraînant des conséquences graves que l'on sait.

Sans interventions gouvernementales, la diversification de la base économique ne peut s'effectuer dans ces régions. Il est en effet plus payant pour les compagnies de faire la transformation à proximité des grands marchés. Une fois les matières premières extraites, il ne reste plus que des miettes pour la population locale.

Les gouvernements doivent donc prendre des mesures visant à développer d'autres secteurs de production dans ces régions. Mais il s'avère qu'un programme gouvernemental est plus «rentable» en fait de votes dans les régions urbaines...

Aux yeux de la population de Grande-Vallée, c'est de cela que sont capables les gouvernements.

A Longueuil : DES ETUDIANTS-ES APOLITIQUES ?

par Jean-Marie Vézina

LONGUEUIL— Ca y est! L'exécutif de l'Association Générale des étudiants-es du Cégep Edouard-Montpe-

tit vient de réaliser un rêve qu'il caressait depuis longtemps : adhérer formellement à la Fédération des Associations Etudiantes Collégiales du Québec

(FAECQ). Mais ce n'est que par 8 voix de majorité (30 contre 22) qu'Edouard-Montpetit se retrouve maintenant dans le tripot de la FAECQ. Comme quoi les arguments et les attendus des partisans de la proposition d'adhésion à la FAECQ n'ont pas convaincu tout le monde.

Le principal argument des défenseurs de la FAECQ consista à prétendre que cette dernière, tout comme l'Association Générale des Etudiants du Cégep Edouard-Montpetit (AGE CEM), était apolitique. Comme si refuser de s'attaquer aux politiques de compressions budgétaires et de déscolarisation des jeunes (comme le PREC) du gouvernement ce n'était pas faire de la **Politique**, comme si le fait de s'attaquer aux travailleurs-euses des secteurs public et para-public lors du dernier Front Commun ce n'était pas faire de la politique, comme si s'abstenir de

hausser le ton et d'entreprendre des moyens de pression pour régler le problème du stationnement, parce que l'on veut garder de bonnes relations avec le DG, ce n'était pas faire de la politique, comme si empêcher que les étudiants-es discutent des problèmes des peuples du Tiers-monde ce n'était pas faire et poursuivre une ignoble politique...

Par contre, ces mêmes défenseurs d'un certain apolitisme-immobilisme en avaient beaucoup à dire contre l'Association Nationale des Etudiants et des Etudiantes du Québec qui, elle, serait politique. Que lui reproche-t-on au juste? Tout simplement d'avoir, entre autres choses, consacré une infinitésimale partie du temps du mouvement étudiant aux grands problèmes internationaux - n'oublions pas que chaque jour 40,000 enfants meurent de faim dans le monde- et, surtout

de n'avoir pas su entretenir de bonnes relations avec le gouvernement!!!

Evidemment, la FAECQ avait fourni pour l'occasion un dossier noir anonyme à quelques détracteurs de l'ANEQ afin que ceux-ci soient mieux armés pour réussir à démontrer qu'entre la volonté de cette association de défendre les étudiants-es et l'appui donné aux syndicats d'enseignants l'hiver dernier, il y avait la filière lybienne... Vous connaissez le dicton : «Mentez, mentez et il en restera toujours quelque chose».

Des étudiants-es apolitiques au Cégep Edouard-Montpetit? C'est bien possible que l'exécutif de l'AGE CEM ait 30 amis-es intimes qui le soient. Cependant, il se pourrait fort bien que ce ne soit pas le cas des 5,000 autres étudiants de ce Collège à l'approche du 15 novembre.

BORDEL A LA POLYVALENTE !

par Mario D'Astous,
Polyvalente Henri-Bourassa

MONTREAL-NORD — On dit que le ridicule tue. Eh! bien, certaines personnes semblent ignorer ce proverbe.

Dernièrement, le gouvernement distribuait sa Charte des droits et libertés de la personne un peu partout à travers la province. L'article 40 de cette Charte précise : «toute personne a droit, dans la mesure et suivant les normes prévues par la loi, à l'instruction publique gratuite». Mais quelle instruction!

aux mathématiques, qui consiste à avoir dans la même journée le même cours deux fois. OU de la particulièrement dégueulasse élimination des étudiants-es aux notes les plus basses en Chimie 562, parce que le nombre de places est «limité» dans les locaux de laboratoires, fermant à tout jamais à ces étudiants-es les portes des sciences et les obligeant à choisir cette année dans une liste restreinte le cours qui remplacera la chimie. Et j'en passe...

Il ne faudrait pas croire que j'ai recherché dans tous les coins de l'école la petite bête



Manifestation d'étudiants-es de polyvalentes en mai 1982.

Des classes qui dépassent le seuil des 40 étudiants-es à l'occasion, celui de 30 par cours très souvent. Ou encore comme en physique 552 où une dizaine d'étudiants-es ont été sans bureaux ni chaises jusqu'au début du mois d'octobre. Et que dire du fait très courant, propre

noire. Non, j'ai seulement ramassé ce qui traînait autour de moi. J'ignore comment ça se passe dans les autres polyvalentes. Mais à Henri-Bourassa, c'est intolérable. Quelle belle garantie que cette Charte, quel magnifique système qu'est le nôtre!

CINEMA

Rencontre avec une femme remarquable

par Paule Duchesne

Laure Gaudreault, vous connaissez? C'est elle qui a mis sur pied le premier regroupement d'institutrices rurales au Québec, qui peu à peu, s'est transformé en C.E.Q. (Centrale de l'enseignement du Québec - La même qu'aujourd'hui).

Le film «Rencontre avec une femme remarquable» est juste-

mise en valeur de la vie d'une femme, que tout tourne autour d'elle, qu'elle est une nouvelle «héroïne» de gauche. Mais ce n'est pas un portrait de Laure Gaudreault qu'on nous donne, ce n'est qu'une esquisse, seulement, on nous offre une véritable fresque illustrant la vie et «la mission» des institutrices de campagne dans les

d'anciennes compagnes de Laure Gaudreault, sa nièce, qui parlent tantôt de Mme Gaudreault, tantôt des conditions de vie des institutrices, le tout agrémenté d'anecdotes parfois savoureuses. Elles nous entretiennent également de faits divers reliés à la syndicalisation des institutrices. De plus on a des scènes «historiques», fictions servant à appuyer les témoignages et la narration faite par Laure Gaudreault elle-même (interprétée par Louise Dusseault).

La formule est un peu lourde, cependant le sujet est passionnant, les fictions sont filmées dans des décors assez fidèles et des paysages sobres. L'histoire nous fait parfois grincer des dents mais elle nous fait rire aussi, les institutrices des années trente n'ont pas eu la tâche facile pour faire reconnaître leur profession, l'esprit dictant que l'enseignement est une vocation était fort. C'est là qu'on peut se rendre compte que cela n'a pas beaucoup évolué et que Monsieur Laurin tient le même discours que le clergé et les politiciens des années trente. Sombre constat!...



De gauche à droite : Marie Michaud, René Massicotte et Louise Dusseault

ment la petite histoire de la Centrale, en même temps que celle de Laure Gaudreault, de sa volonté d'obtenir justice pour ses consoeurs institutrices.

Le titre du film pourrait nous faire croire qu'il s'agit d'une

années '30, et leurs efforts collectifs pour échapper à la misère, au clergé et pour faire reconnaître leur travail comme une vraie profession.

Le film présente trois formes différentes de narration; on a des extraits d'entrevues avec

RENCONTRE AVEC UNE FEMME REMARQUABLE, un film de Iolande Cadrin
Rossignol production des films Cénatos inc...

**POUR ANNONCER
DANS LE
QUEBEC ETUDIANT :**

Edgar Donelle,
Marie-France Turgeon,

(514) 845-5767

UNE HISTOIRE À S'RACONTER

L'UGEQ : Une association nationale qui cherche à regrouper tous-tes les étudiants-es du Québec

par
Pierre Bélanger

L'UGEQ : Une association nationale qui cherche à regrouper tous-tes les étudiants-es du Québec

L'UGEQ, c'est l'Union Générale des Etudiants du Québec. Officiellement, cette association étudiante nationale est fondée entre la période du 12 au 15 novembre 1964, lors d'une réunion nationale qui se tenait au Centre social de l'Université de Montréal et qui regroupait plus de 200 délégués-es.

La création de ce nouveau regroupement suscite beaucoup d'intérêt dès sa première année. L'année suivante, cette centrale syndicale étudiante compte près de 55,000 membres venant de tous les coins du Québec. C'est donc un bon départ!

Encourageante et enthousiasmante, la naissance de l'UGEQ n'est pas le résultat d'un simple mouvement spontané. C'est grâce à un patient et long travail de réflexion et d'organisation chez les militants-es des associations locales, des collèges et des universités, que cette association unitaire voit le jour.

Mais pour bien saisir toute la dynamique qui a précédé la création de l'UGEQ, retournons quelque peu en arrière et passons en revue les grands moments qui ont marqué les organisations étudiantes à cette époque.

Les journaux étudiants : des éveilleurs de conscience

Initialement ce sont certains journaux étudiants qui, au début des années '60, jouent le rôle d'«éveilleurs de conscience» au sein de la population étudiante. Des journaux étudiants tels **Le Carabin** de l'Université Laval, le **Quartier Latin** de l'Université de Montréal et le **McGill Daily** de

l'Université McGill commencent à s'intéresser davantage aux problèmes agitant la société québécoise. La situation politique, le développement du mouvement nationaliste, l'éducation et les revendications étudiantes retiennent la «une» des journaux étudiants dont la réputation, pour plusieurs d'entre eux, déborde les cadres même des universités et des collèges. La nécessité d'un regroupement de journaux à l'échelle nationale ne faisait plus aucun doute.

C'est ainsi que naît en 1962 la Presse Etudiante Nationale (PEN), anciennement la «Corporation des Escholiers Grifonneurs». Donc, c'est à travers une information qui se rapproche de plus en plus du «professionnalisme» que la PEN en arrive à élargir son noyau de journaux étudiants; elle se consolide rapidement et travaille également à la création de nouveaux journaux étudiants qui contribuent à solidifier ses propres rangs. En 1964, la PEN a «le vent dans les voiles»; elle compte 112 publications membres. Mais ce n'était pas tout.

tendent sur la nécessité de mettre sur pied des structures plus souples qui permettraient à la collectivité étudiante de participer plus activement à la vie intellectuelle, sociale et politique du Québec.

Un seul choix logique, en lien avec cette démarche, se posait pour la PEN et les journaux étudiants locaux; prôner publiquement l'idée du syndicalisme étudiant. Un nouveau pas était donc franchi!

Le mouvement des fédérations

Ce choix politique effectué par les média étudiants a et aura des répercussions extrê-

Générale des Etudiants de l'Université de Montréal (AGE UM). Les représentants-es des Associations Générales des Etudiants de l'Université Laval (AGEL), de Sherbrooke (AG EUS) et de Montréal annoncent la création du Comité provisoire de l'Union Générale des Etudiants du Québec. Le président de ce comité provisoire est nul autre que M. Serge Joyal (1).

Ce comité est le premier grand jalon dans l'échafaudage de la future association nationale. Invitées à se joindre individuellement à cette nouvelle structure, les autres associations étudiantes non-universitaires décident de se regrouper en plusieurs fédérations distinctes; le but étant de conserver une plus grande autonomie par rapport aux associations étudiantes universitaires. Ce fut le début du mouvement des fédérations. Ainsi, de avril à mai, soit seulement deux mois tout juste après la formation du Comité provisoire de l'UGEQ, trois autres regroupements sont for-

Divergences profondes avec la CUS

D'autre part, en 1963, les associations étudiantes du Québec de niveau universitaire ainsi que quelques collèges classiques quittent officiellement la Canadian Union of Students (CUS). Plusieurs raisons semblent être à l'origine de cette défection comme le précisent avec tant d'éloquence Messieurs Pierre Bédard et Claude Charron, deux militants étudiants de cette «belle époque», dans un document qu'ils publièrent un peu plus tard sur le mouvement étudiant: «Or, la vague montante du nationalisme allait obliger, tant les organismes universitaires que les associations de gros collèges, à remettre en cause cette affiliation. Déjà à la fin de 1963, ajoutent-ils, certains organisateurs du milieu songeaient à créer un organisme national; ce besoin était motivé d'une part par le désir de quitter les Unions pan-canadiennes mais d'autre part par la nécessité de négocier, à l'échelle nationale, avec le ministère de l'Éducation (à cette époque en voie de formation), et qui semblait vouloir prendre en main les divers moyens d'enseignement à travers le Québec» (2).

La «Révolution tranquille» se tranquillise

Sur le plan politique, ajoutons que la «Révolution tranquille» se tranquillise et chez les étudiants, la déception s'installe. Quant aux jeunes, désabusés-es des discours à saveur électoraliste, des courants nationalistes radicaux s'y affirment. On aspire à des changements réels et non éphémères. L'UGEQ apparaît donc dans ce tourbillon d'événements.

La jeunesse québécoise voudra, elle aussi, dès ce moment, exprimer collectivement ses as-



A l'appel des associations étudiantes du Québec, plus de 4,000 étudiants-es manifestent devant le parlement provincial pour appuyer, envers Ottawa, les revendications autonomistes du gouvernement Lesage en matière d'éducation. On revendique également l'application, par le gouvernement provincial, de nouvelles politiques sociales. C'est à travers ces activités que le mouvement étudiant québécois a vu la nécessité de créer quelques mois plus tard une association étudiante nationale. Son nom : l'Union Générale des Etudiants du Québec (UGEQ).

En fait, déjà en avril '62, une première réunion avait été appelée par cet organisme dans le but de discuter plus en détails des problèmes spécifiques du milieu étudiant. De nombreuses journalistes et militants-es étudiants-es participent à cette rencontre. En août de la même année, soit durant la période estivale, la PEN organise une session d'étude dont le thème porte sur le rôle du journalisme étudiant. Cette activité est d'une grande importance; les journalistes étudiants-es s'en-

mement importantes pour la mise sur pied de nouvelles associations étudiantes. En novembre '62, soit quelques mois seulement après cette réunion de la PEN, qui définissait cette orientation combative du journalisme étudiante, une nouvelle association étudiante est créée : l'Organisation Générale des Etudiants de l'Enseignement Spécialisé du Québec (OGEESSQ).

Puis en mars 1963, une première journée syndicale est convoquée par l'Association

més : la Fédération des Associations Générales des Etudiants de Collèges Classiques (FAGECCQ), l'Association des Etudiantes Infirmières (AEI) et la Fédération des Normaliens du Québec (FNQ- pour la formation des professeurs).

A brève échéance, ces regroupements autonomes, additionnés aux trois associations étudiantes universitaires, doivent devenir le «fer de lance» de la future centrale syndicale étudiante.

Suite à une fuite

L'ANEQ rend public l'avis du Conseil des Collèges sur le PREC

par Jacques Beaudoin

En soumettant son avis sur le projet de règlement des études collégiales, le Conseil des collèges vient de confirmer certaines des principales critiques formulées par l'ANEQ depuis maintenant trois ans face à ce projet.

C'est ce qu'ont affirmé en conférence de presse les porte-parole de l'ANEQ le 4 octobre dernier. A cette occasion, on a révélé aux médias le contenu de l'avis du Conseil des collèges, obtenu au moyen d'une «fuite», avant même qu'il ne soit rendu public!

Selon Jean Robitaille, officier au programme de l'ANEQ, l'analyse du Conseil des collèges concernant le «nouveau» certificat d'études collégiales -qui constitue la pièce maîtresse du projet de règlement-, réfute les intentions et les volontés du ministre de l'Éducation à ce sujet.

En effet, le Conseil des collèges a émis l'opinion dans son document que la certification pourrait facilement être considérée comme un «mini-DEC, ou comme un DEC à rabais». «Cela nuira à la qualité de la formation des étudiants», ajoute le Conseil.

L'ANEQ voit donc dans cette position la confirmation de l'opposition quasi générale qu'a rencontré le projet de règlement

dans le milieu de l'éducation et, de manière toute particulière, auprès des étudiants-es. De plus, la recommandation du Conseil des collèges à l'effet d'éliminer du règlement les articles relatifs au certificat devrait empêcher que le ministre Laurin et le Conseil des ministres ne se réclamant dans les semaines qui viennent d'une quelconque légitimité s'ils persistent à vouloir adopter sans débat public le projet de règlement.

Cette recommandation centrale de l'avis du Conseil des collèges pose, d'après Jean Robitaille, les enjeux fondamentaux du projet de règlement. «Elle éclipse sans nul doute l'appui général par ailleurs offert par le Conseil des collèges au projet dans son ensemble».

Rappelons que pour l'ANEQ, le PREC est inacceptable dans sa totalité.

Plutôt que de permettre une plus grande accessibilité à l'éducation comme le prétend le ministre, la création de nouveaux diplômes à rabais n'entraînera qu'une déqualification générale des diplômés et incitera les étudiants-es à réduire la durée de leurs études post-secondaires.

Le PREC prétend également reconnaître certains droits aux étudiants-es. Pourtant, ces «droits» représentent dans le moins pire des cas un recul par rapport aux droits acquis dans la réalité, quand ils ne viennent

pas tout simplement réglementer et réduire le rôle des étudiants-es dans le Cégep.

En donnant des assises juridiques au régime pédagogique et en récupérant l'ensemble des pouvoirs concernant la forma-

tion des étudiants-es sous son contrôle, le M.E.Q. entend bien s'assurer que sa façon de voir et de gérer la société sera scrupuleusement appliquée dans tous les secteurs d'activité des collèges.

Pour l'ANEQ, «l'encadrement, les coupures, la répression -toutes les caractéristiques principales de la contre-réforme dans l'éducation- ne seront jamais garants de l'accessibilité et de la qualité de l'éducation».

BILLET

Les trente derniers de la FAECQ

Si l'on s'entend généralement du côté des opposants au Projet de Règlement des études collégiales [PREC] pour dire que de nombreuses mesures contenues dans cette politique favoriseront la déscolarisation de la jeunesse québécoise quelle attitude se doit d'adopter le mouvement étudiant face au PREC?

L'ANEQ a, pour sa part, réclamé purement et simplement le retrait de ce projet. La FAECQ, de son côté, prétend donner une leçon de pragmatisme aux détracteurs du PREC. Afin d'être écoutée du gouver-

nement, d'être prise au sérieux [l'impression générale qui se dégage d'une rencontre avec les fonctionnaires du MEQ où on nous traite en «adulte responsable], la FAECQ vient de trouver une alternative concrète et constructive au PREC : une véritable contre-proposition quoi!

Il s'agirait pour la FAECQ de proposer des amendements au PREC dans le but avoué de ne pas se retrouver dans le camp de ceux qui, comme l'ANEQ, dénonceraient pour le plaisir de dénoncer. Malheureusement pour la FAECQ, la proposition qu'elle compte prochainement amener, soit l'accréditation des activités para-scolaires, dénote que personne chez elle n'a lu le PREC. Car, la question de l'accréditation des activités para-scolaires n'a absolument rien à voir avec cette importante contre-réforme de l'éducation collégiale, sinon que par suite de la centralisation de l'enseignement et de son contrôle accru par Québec, les professeurs et les étudiants-es disposeront d'encore moins de marge de manoeuvre pour conclure des ententes à l'intérieur des cours.

Si la FAECQ propose aujourd'hui une «alternative concrète» au PREC du gouvernement en lui suggérant de procéder à l'accréditation des activités para-scolaires, c'est d'abord pour monnayer son appui tacite au projet [i.e. sa non-opposition] que pour prendre la défense des jeunes québécoises que l'application de la nouvelle certification contenue dans le PREC renverra rapidement au chômage [déqualification du DEC, etc, voir le dernier Québec Etudiant] en plus de leur couper la voie d'accès à l'université. Sans compter que les ténors de la FAECQ pourraient ainsi faire bonifier par l'Etat leur participation au mouvement étudiant de même que leur implication dans la campagne contre l'ANEQ à laquelle ils se livrent présentement.

Que penserait-on de l'ANEQ et de ses militants-es si devant la perspective d'une hausse des frais de scolarité ou de l'abolition des bourses, nous propositions au ministre l'accréditation de nos activités dans le mouvement étudiant ou encore l'obtention de bourses spéciales qui nous permettraient de militer à plein temps tout en nous mettant à l'abri de l'article 38. Voilà pourtant le type d'exercice «constructif» et «concret» auquel se livre en ce moment la FAECQ alors que le piège du PREC guette les jeunes du Québec. Pourtant, faut-il le répéter, le PREC n'a rien à voir avec cette marotte de la FAECQ de recevoir du gouvernement une forme de reconnaissance et de rétribution pour son implication dans le milieu étudiant.

Dans le fond, l'amendement de la FAECQ n'est rien d'autre que le salaire qu'elle exige et est en droit de recevoir pour son travail de sape à l'égard des positions syndicales [critiques] de l'ANEQ face à cette mesure rétrograde qu'est le PREC. Ce qui lui permettrait de prouver à ses membres que son travail «concret» lui permet d'empocher des gains «concrets»!!!

Afin d'augmenter rapidement le nombre de ses membres, je suggère aux gens de la FAECQ de proposer au gouvernement de mettre des frais de scolarité au CEGEP, de couper encore dans le salaire des professeurs, de hausser le nombre d'étudiants-es par groupe-cours, etc, ainsi aurez-vous l'air responsable et obtiendrez-vous, à coup sûr, de nombreuses victoires dans vos démarches revendicatives auprès de l'Etat... N'est-ce pas ce que vous venez d'accomplir en écrivant avec le RAEU et le P.Q. la première version de la loi 32 et en applaudissant à son adoption la veille de la Saint-Jean Baptiste!!!

Jean-Marie Vézina, membre de l'exécutif de l'ANEQ

Suite de la page 11

pirations. «La nouvelle union, définie comme le syndicat étudiant non confessionnel, démocratique et libre des étudiants québécois, explicite la nouvelle idéologie étudiante. Le corporatisme associé au statut privilégié de l'étudiant, au folklore et à la responsabilité fait place au syndicalisme qui définit l'étudiant comme un jeune travailleur intellectuel; dès lors, l'UGEQ exige de l'étudiant une prise de conscience de ses responsabilités sociales et politiques et revendique pour lui la participation aux affaires étudiantes. La démocratisation de l'éducation par la disparition des frais de scolarité et la création de

nouvelles institutions publiques, ainsi que la participation des étudiants, demeureront les principaux axes de l'UGEQ» (3).

Voilà en gros comment les étudiants-es, dans un contexte de «changements» et de «nouveau», se sont impliqués-es dans leur milieu au tournant des années '60. Inestimables,

leurs contributions au développement de notre société, à cette «belle époque», aux niveaux éducationnel, social et politique, influenceront inévitablement les analyses, les actions et les orientations du mouvement étudiant pour les vingt prochaines années. Et cela, il ne faut pas l'oublier...

Références

- (1) M. Joyal est actuellement Secrétaire d'Etat à Ottawa.
- (2) BEDARD, Pierre, CHARRON, Claude. Les étudiants québécois - la contestation permanente, édition spéciale de la revue *Noir et Rouge*, Octobre 1969, page 12. M. Charron est l'ancien ministre péquiste aujourd'hui à la retraite.
- (3) BELANGER, Paul, MAHEU, Louis. *Pratique politique étudiante*, pour la revue *Recherches Sociographiques*, Vol. XIII, no 3, 1972, p. 327.

Le prochain article de la série «Une histoire à raconter»

Dans le prochain numéro du Québec ETUDIANT, nous aborderons une nouvelle facette des pratiques politiques étudiantes : l'Action Sociale Etudiante.